

Les pièces à joindre lors de l'inscription

- > Copie d'une pièce d'identité
- > Copie du dernier avis d'imposition (aide accordée aux personnes non imposables après calcul de la décote)
- > Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- > Attestation sur l'honneur indiquant que l'usager n'a pas bénéficié d'une aide ANCV pendant l'année civile en cours
- > Règlement du séjour (joindre un chèque)
- > Si accompagnement d'un aidant, les retraités aidés devront fournir une des pièces suivantes : carte d'invalidité, attestation Gir 2 à 6, attestation APA, attestation AAH.

**Pour toute information,
contactez le Centre Communal d'Action Sociale**

tél. 04 78 44 00 46
ccas@ville-mornant.fr



Séjour Séniors

à Egletons (Corrèze)
du 25 juin au 2 juillet 2016



Réunion d'information

Mardi 15 mars
à 10h en mairie

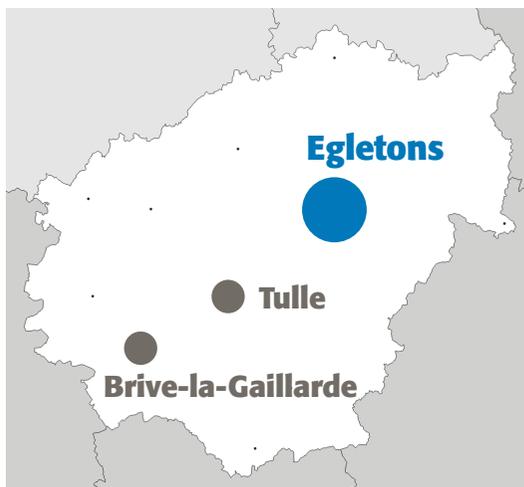
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

ancv
SENIORS EN VACANCES

Qu'est-ce que le Séjour Séniors ?

Le conseil d'administration du CCAS a choisi de renouveler le programme « Séjour Séniors » en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances).

Convaincu des biens-faits des vacances dans la prévention des effets du vieillissement et de la dépendance des personnes âgées, le CCAS souhaite offrir aux mornantais la possibilité de profiter d'un séjour à petit prix.



Où ?

À la croisée du Périgord, de la Corrèze et de l'Auvergne, le CCAS vous propose un séjour au lac d'Egletons. Au menu de vos excursions, Collonges la Rouge, les gorges de la Dordogne, Salers ou le plateau de Millevaches.

Il s'agit d'un séjour tout compris de **8 jours et 7 nuits** en Corrèze, dans un village vacances situé à la lisière du bourg médiéval d'Egletons.

Pour qui ?

Conditions d'éligibilité au programme

- Avoir 60 ans et plus ou 55 ans en situation de handicap
- Être retraité ou sans activité professionnelle
- Résider en France
- Être aidant familial ou professionnel

Conditions d'éligibilité à l'aide financière de l'ANCV

- Être non imposable avant déduction fiscale
- Être aidant d'une personne dépendante ou en situation de handicap

Quel coût ?

Coût forfaitaire 393 euros TTC par personnes pour 8 jours et 7 nuits en pension complète, avec les prestations incluses. Reste à charge le trajet en car aller-retour, la taxe de séjour et l'assurance annulation obligatoire.

Si le montant de la ligne « Impôt sur le revenu net avant correction » est inférieur ou égal à 61€ vous pouvez bénéficier de l'aide financière et le séjour vous reviendra à 208€.



Chateau de Sédrières



Collonges-la-Rouge



Gorges de la Dordogne

Le programme du voyage à Egletons (Corrèze - 19)

	Matin	Après-midi	Soirée
Jour 1	Départ de Mornant	Arrivée sur place et accueil	Repas et soirée animée
Jour 2	Marché d'Egletons	Déjeuner au lac et visite du château de Sédrières	Repas et soirée animée
Jour 3	Visite de la distillerie des Monédières	Déjeuner au lac et visite des gorges de la Dordogne et de Salers	Repas et soirée animée
Jour 4	Journée animations sur le site et déjeuner au lac		Repas et soirée animée
Jour 5	Visite libre de Brive La Gaillarde	Déjeuner au lac et visite de Collonges La Rouge	Repas et soirée animée
Jour 6	Visite chez un fabricant artisanal de foie gras	Déjeuner au lac et découverte du plateau de Millevaches	Repas et soirée animée
Jour 7	Animations sur le site	Promenades au massif de Monédières	Repas terroir et soirée animée
Jour 8	Départ après le petit-déjeuner avec un panier-repas.	Retour à Mornant	

Toutes les animations sont comprises dans le prix du séjour, mais vous avez le choix d'y participer ou non.

Places minimums disponibles (hors accompagnant) : 23

La priorité est donnée aux personnes non imposables, aux Mornantais, aux personnes ayant une dépendance relative (compatible avec un départ du domicile), aux personnes qui ne sont pas parties en vacances depuis longtemps.